

Lettre ouverte à Madame le Ministre de l'Education nationale

Peut-il y avoir des accommodements avec la laïcité ? La République laïque ne doit-elle pas être tolérante, et admettre que chacun, en son sein, vive selon ses propres règles ? La séparation de l'Eglise et de l'Etat n'implique-t-elle pas que celui-ci n'interfère jamais dans celle-là ? Ou pour le dire autrement, la laïcité n'instaure-t-elle pas la liberté pour chacun d'afficher ses croyances, liberté garantie, en quelque sorte, par l'Etat ? Doit-on se battre pour un bout de tissu ? N'est-ce pas là stigmatiser une religion précise, et finalement montrer, ce faisant, le visage acceptable du racisme islamophobe ?

Dans la tradition des Lumières –où l'Ecole laïque prend sa source- rien n'est pire que l'obscurantisme, l'« infâme » ! Cette école a été pensée précisément pour libérer l'homme (*homo, pas vir*) des superstitions et des peurs, de sa soumission -si utile au tyran- à la divinité immanente. On peut, certes, éduquer les enfants dans la crainte, dans la religion et la soumission. Des écoles confessionnelles existent pour cela. Les parents bien-pensants peuvent y scolariser leurs enfants. La République a d'autres exigences.

Nous avons des comptes à rendre, Madame le Ministre ! Nous sommes les héritiers de ces philosophes de la Liberté, de Montesquieu à Condorcet, et nous ne sommes pas libres de nous dispenser de leur enseignement.

Dans certaines écoles du Haut-Doubs le crucifix a longtemps orné les murs de l'école publique ; la kippa est encore ostensiblement exhibée hors de la synagogue, et parfois à l'école ; le voile islamique est, lui aussi, toléré ici ou là... Tout cela est parfaitement insupportable, et constitue autant de dérives sectaires inadmissibles au pays des Lumières.

Pour acheter la paix sociale, il a fallu adapter les menus des cantines, négocier pour que les élèves suivent les cours d'Education physique, et souvent abdiquer, parce qu'« on ne va pas mettre le feu au quartier pour une heure de gymnastique » ! Mais pour d'autres cours, en sciences et vie de la terre, en philosophie, il a fallu se justifier, et tenter de défendre un enseignement scientifique contre le discours obscurantiste. Ici, des mères ont refusé (impunément) que leurs enfants se rendent en classe parce que l'école prônait la masturbation par l'exemple (*sic*). Parfois, dans un souci électoraliste certes bien légitime, on a décidé de réserver des créneaux horaires pour que les femmes puissent avoir accès seules à la piscine municipale ; là, on a dû construire des sas pour que les mères voilées viennent chercher leurs enfants à l'école, et qu'elles se fassent connaître sans qu'un homme puisse les apercevoir... On sait que la musique est impie, et que les instruments doivent être détruits : il est urgent d'interdire l'enseignement de la musique !

Il y a dix ans un rapport de l'Inspection Générale décrivait les atteintes à la laïcité dans l'école française, et indiquait le moyen d'y mettre un terme : introduire une réelle mixité sociale dans nos établissements, et, accessoirement, former les chefs d'établissements. Rien n'a été fait, et on a continué à renforcer les ZEP, devenues REP, REP+, etc. Quant aux chefs d'établissements, le « pas-de-vague » continue d'être la maxime généralement observée...

Vous avez consulté, reçu et écouté, certains et pas d'autres, nous attendons des actes ! Ne voyez-vous pas le péril mortel où vous engagez notre école ? Tenez-vous vraiment à rester dans l'Histoire, Madame le Ministre, comme le fossoyeur de l'école publique française ?